

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2194

présenté par
M. Eliaou

ARTICLE 22

À l'alinéa 5, après le mot :

« représentation »

insérer le mot :

« relative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.